



IMMIGRATION PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE EN FRANCE

Assistance pour votre immigration en France

LexCase conseille ses clients basés à l'étranger et en France dans toutes les procédures d'immigration professionnelle et familiale auprès des autorités françaises en charge des affaires d'immigration (préfectures, OFII, consulats, DIRECCTE).

Nous assistons les entreprises et les particuliers dans les procédures d'immigration visant à leur permettre d'entrer, de séjourner et de travailler en France.

Nous conseillons, préparons et présentons les dossiers de nos clients dans le cadre de leur procédure d'immigration personnelle et professionnelle en France et des autorisations de travail préalables à l'arrivée en France. Nous assurons également le suivi des dossiers de nos clients auprès des préfectures jusqu'à la délivrance du titre de séjour sollicité.

NOTRE OBJECTIF : FACILITER VOS DÉMARCHES D'IMMIGRATION

LexCase bénéficie d'une solide expérience dans la préparation des demandes de visa auprès des consulats partout dans le monde et des services d'immigration français.

Nos clients sont des particuliers, des petites et moyennes entreprises (PME) ou des grandes sociétés multinationales. Nous les accompagnons pour leur assurer un parcours d'immigration réussi en France.

Pour chaque dossier, nous identifions avec nos clients la meilleure stratégie à suivre et la catégorie de visa à solliciter, qu'il s'agisse de visa court séjour (non immigrants), de visa long séjour (immigrants), d'immigration professionnelle (autorisation de travail pour étranger) ou d'autorisation familiale.

Nous accompagnons les salariés, et cadres dirigeants, les équipes RH, les demandeurs de visas d'affaires, ainsi que des étudiants qui souhaitent venir en France pour vivre, travailler, séjourner.


NOS SERVICES :

Nos services sont les suivants :

- Définition des stratégies d'immigration professionnelle / personnelle
- Préparation des demandes de visa long séjour
- Visa d'affaires
- Autorisation de travail
- Assistance aux membres de famille : conjoint, partenaire civil, enfants...
- Assistance complète pendant toute la procédure auprès des autorités consulaires (organisation des rendez-vous, collecte des documents demandés...)
- Assistance pour la rédaction des documents demandés (formulaires, lettres de motivation)
- Assistance en préfectures
- Demandes de rendez-vous auprès des autorités consulaires
- Suivi administratif et juridique avec les services d'immigration en France et à l'étranger
- Droit du travail appliqué aux salariés étrangers
- Droit fiscal pour les salariés étrangers en France

PASSEPORT TALENT – CARTE BLEUE EUROPÉENNE	SALARIÉ	VIE PRIVÉE ET FAMILIALE – CONJOINT DE FRANÇAIS	ÉTUDIANT
PASSEPORT TALENT – SALARIÉ EN MISSION	TRAVAILLEUR TEMPORAIRE	VIE PRIVÉE ET FAMILIALE – PARENT D'ENFANT FRANÇAIS	FISCALITÉ
SALARIÉ DÉTACHÉ ICT	COMMERÇANT	VISITEUR	APOSTILLE
PASSEPORT TALENT FAMILLE	PASSEPORT TALENT – PROFESSION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	DOCUMENT DE CIRCULATION	MEMBRE de FAMILLE DE CITOYEN EUROPÉEN
PASSEPORT TALENT – SALARIÉ QUALIFIÉ / JEUNE ENTREPRISE INNOVANTE	PASSEPORT TALENT – RECONNAISSANCE NATIONALE ET INTERNATIONALE	CARTE DE RÉSIDENT	LÉGALISATION
PASSEPORT TALENT – MANDATAIRE SOCIAL	DROIT DU TRAVAIL - SALARIÉS ÉTRANGERS	NATURALISATION	CONSULAT
PASSEPORT TALENT – CRÉATEUR D'ENTREPRISE	PASSEPORT TALENT – INVESTISSEUR ÉCONOMIQUE	RÉGULARISATION	PRÉFECTURE
PASSEPORT TALENT – PROJET INNOVANT	LOBBY	REGROUPEMENT FAMILIAL	OFII

PRÉSENTATION DU CABINET LEXCASE

LexCase est né d'un projet entrepreneurial : constituer un cabinet d'avocats pluridisciplinaire, présent à Paris, Lyon et Marseille et développant un partenariat étroit avec certains cabinets d'avocats étrangers.

Régional, national et international, LexCase a choisi d'anticiper l'Europe des Régions en misant sur la proximité de ses clients tout en conservant un souci d'excellence.

LexCase compte plus de 50 avocats, dont 13 associés spécialisés dans les différentes disciplines du droit de l'entreprise.



Associations et fondations



Contentieux commercial



Données personnelles



Droit des assurances



Droit de la construction



Droit de la concurrence



Droit du cyber-risque



Droit de la Santé



Droit de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement



Droit des sociétés / Fusions-acquisitions



Droit économique



Droit fiscal



Droit immobilier



Droit pénal des affaires



Droit public des affaires



Droit social



Entreprises en difficulté



Immigration



Propriété intellectuelle



Technologies de l'information et e-commerce

MOTS CLÉS

- Assistance en préfecture
- Autorisation d'entrée en France
- Changement de statut
- Conseil et délivrance de visas
- Demandes de visa pour investisseur
- Enregistrement et visite médicale (OFII)
- Famille accompagnante et membres de famille
- Légalisation et apostille
- Passeports français et citoyenneté
- Regroupement familial
- Salariés étrangers
- Changement de statut
- Renouvellement de titre de séjour
- Services aux voyageurs d'affaires
- Stratégies de détachement
- Titres de séjour
- Visas de court séjour
- Visas visiteurs
- Visas salarié détaché ICT
- Passeports talent
- Visas à entrées multiples
- Fiscalité de la mobilité

ÉQUIPE & CONTACTS



Raphaël APELBAUM
Avocat Associé
Immigration & mobilité internationale
@ rapelbaum@lexcase.com



Florence DRAPIER FAURE
Avocat Associé
Droit social
@ fdrapierfaure@lexcase.com



Philippe DROUILLOT
Avocat Associé
Droit fiscal
@ pdrouillot@lexcase.com



David LACHASSAGNE
Avocat of counsel
Droit social
@ dlachassagne@lexcase.com



Raphaëlle GATIN
Avocate
Immigration & mobilité internationale
@ rgatin@lexcase.com



Katia LALLAM
Avocate
Immigration & mobilité internationale
@ klallam@lexcase.com



Lyon
2, rue P^{dt} Carnot · 69002 Lyon
+33 (0)1 40 20 22 22

Paris
17, rue de la Paix · 75002 Paris
+33 (0)1 40 20 22 22

Marseille
38, rue Grignan · 13001 Marseille
+33 (0)1 40 20 22 22

